

**PROCES-VERBAL de la séance du Conseil Municipal du JEUDI 8 AOÛT 2019 à 20 h 00**

Le 8 août 2019 à 20h00, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués en date du 05/08/2019, se sont réunis à la mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pascal BOEUF, Maire.

Étaient présents : MM BŒUF Pascal ; PIERRON Pierrette ; PLON Patrick ; NORMAND Isabelle ; LOISEAU Laurent ; PRÉVOST Christiane ; BOINOT Florence ; GASSELING Théo ; JANOT Jean- Marie ; TIREAU David ; BÉCHIEAU Mary-Paule

Absents : MM NICOLAS Marie-Noëlle ; GENTIL Christian (proc. à I NORMAND) ; LACHETEAU Nathalie (proc. à P PIERRON) ; VANDELLE Élisabeth (proc. à C PRÉVOST) ;

Secrétaire : BÉCHIEAU Mary-Paule

Présents : 11 Représentés : 3 Absents : 1 Votants : 14

Mme Mary-Paule BÉCHIEAU a été nommée secrétaire de séance

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20h00

Approbation du PV de la séance du 27 mai 2019 et du PV de la séance du 20 juin 2019 : 14 voix POUR

**1/ Projet de la Société Ventelys :**

Intervention de Monsieur Cyril Desreumaux, Directeur Général de la société Ventelys, accompagné de sa collaboratrice, pour la présentation de deux projets à l'étude :

- L'implantation d'un projet éolien (dans la continuité de celui de Souvigné) dans le sud de la commune avec explication des travaux pour aménager le site, des coûts, la durée d'exploitation...
- L'implantation d'un projet de parc photovoltaïque, sur un terrain communal, en bordure de la LGV à Pailleroux.

Lors de cette présentation des deux projets, Monsieur Desreumaux explique qu'il y aura des démarches administratives à engager, notamment, pour le projet éolien, une modification « simple » de notre PLU mais qui engendre un certain coût.

Dans l'immédiat, le Conseil Municipal s'accorde à ne prendre aucune décision.

**2/ PDIPR :**

Suite à plusieurs rencontres avec Monsieur Thierry Vézinat en charge du dossier pour la CC, le Conseil Municipal devra se prononcer et prendre deux délibérations concernant le classement des chemins de randonnée et ruraux.

Après avoir constaté le nombre important de chemins inscrits, il est souhaité que ce projet soit représenté ultérieurement de manière plus abouti.

Il est alors décidé de créer une commission chargée de se rendre sur place : MM BŒUF P, NORMAND I, PLON P, BOINOT F, GASSELING T et TIREAU D. Cette commission se réunira Lundi 19 août à 9 h en mairie afin de s'organiser pour répertorier les chemins et le travail de balisage à effectuer.

**3/ Travaux de La Poste :**

Pas d'avancée concernant les travaux dans la cour de la Poste, toujours en échange administratif.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un nouvel incident : le faux plafond s'est effondré avec problème pour le rideau.

Suite à ces circonstances, quelques conseillers se demandent s'il n'y a pas de possibilité d'infliger des pénalités à l'entreprise Eiffage, en charge des travaux. Renseignements seront pris auprès de Mme Guérif, maître d'œuvre.

**4/ Aménagement du bourg :**

- Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal l'appel d'offre pour les travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées qui se terminait lundi 29 juillet dernier. Seulement 3 entreprises ont déposé des offres de prix qui se révèlent trop élevées par rapport à l'estimation faite de Monsieur Dimitri Guérin, maître d'œuvre sur ce projet (BRG Ingénierie). C'est pourquoi, il propose au Conseil Municipal de refuser ces offres.

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide de rendre infructueux l'appel d'offre et de le refaire avec une publicité élargie à l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine.

- Une réunion publique sera à prévoir à la mi-septembre pour informer des travaux en cours à l'ensemble des artisans et commerçants, professions libérales et la population.

- Certaines exécutions, comme la place Edgard Saulnier, restent insatisfaisantes.

- Mme Sabelle reviendra début septembre pour proposer plusieurs projets concernant le futur parking dans la Grand' Rue (ex-Delalande).

## 5/ DEVIS

- WC extérieurs salle des fêtes, suite au désistement de l'entreprise Ardouin :
  - Entreprise Thierry Pignoux : 5 072.40 € TTC = 14 POUR
- Panneau d'information :
  - Signaux Girod : 15 816 € TTC (1<sup>ère</sup> proposition) ou 18 216 € TTC (2<sup>ème</sup> proposition)
  - ADP (Affichage Dynamique et Publicitaire) : 18 984 € TTC (1<sup>ère</sup> proposition) ou 21 420 € TTC (2<sup>ème</sup> proposition)

Le Conseil Municipal, avec 13 voix POUR et 1 ABSTENTION, choisi la 1<sup>ère</sup> proposition de Signaux Girod à 15 816 € TTC.

## 6/ QUESTIONS DIVERSES

- Projet Soliha/Commune/Pascal Lavaud : dossier en attente de l'appréciation « des domaines »
- PASS (Permanences d'Accès aux Soins) à l'Hôpital de Ruffec : dépliant à insérer sur le site Internet
- Lot n° 5 et 8 au Lotissement de La Chapelière : compromis de vente prévus fin août.
- Départ de locataires aux logements Rue du Champ de Foire, au-dessus de la Poste et logements disponibles Rue du Puits Gilbert ainsi qu'au moulin.
- 2 antennes disposées au niveau de la toiture de la mairie pour les relevés de compteurs gaz : dispositif Gaspar
- Problème de voisinage entre Mme Duvivier et M et Mme de Baillencourt : volatiles trop bruyants.
- L'association Adémir Microtel est actuellement en sommeil. Le Conseil Municipal décide de lui octroyer une subvention pour palier à l'abonnement Internet, car ce dernier nous est nécessaire pour le fonctionnement des caméras.
- Un devis de réparation pour l'élagueuse a été signé chez Gonnin.

Séance levée à 23h30